

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU MARDI 28 JUIN 2016

Discours du Président du Conseil regional

Hémicycle de l'Hôtel de Région, Basse-Terre *Présentation et vote du compte administratif 2015*

Mes chers Collègues,

Par cette réunion du mardi 28 juin 2016, nous allons solder définitivement une période de la vie de la collectivité régionale.

Nous avons eu aujourd'hui à statuer sur le compte administratif, qui traduit en chiffres la politique conduite en 2015.

Ce document traduit un passé qu'on ne peut plus changer.

Désormais, ce sera pour moi une affaire classée. Définitivement.

Nous entrons dans une ère nouvelle qui marque le droit à notre tour de déterminer nos priorités, validées par le suffrage universel.

Pas seulement par principe. Mais pour plus d'efficacité et plus d'équité.

Pour la partie qui concerne l'avenir et les recommandations, je serai particulièrement attentif aux remarques, observations et propositions des élus, qu'ils appartiennent ou pas à la majorité.

Durant ces 6 derniers mois.

Je voudrais saluer le professionnalisme et le sens du service public des nombreux fonctionnaires de la région qui, souvent à travers leur expertise, nous ont facilité la tâche.

Nous avons immédiatement mis en action, les services, les satellites, afin d'être beaucoup plus efficaces au service de la Guadeloupe.

Je remercie cette administration qui recevra dès septembre une lettre de cadrage précise pour mettre en marche les changements souhaités par la population.

Depuis 6 mois, l'équipe est au travail. Nous sommes sur tous les fronts et je puis vous assurer qu'il y a beaucoup d'urgences.

Notre principal objectif : assainir la situation financière.

Dès notre arrivée nous avons fait le point sur les factures en souffrance et nous avons entamé le processus de liquidation et de mise en paiement de ces dernières.

Les entreprises guadeloupéennes qui ont travaillé pour la région ne doivent pas être pénalisées. Dès lors où l'orthodoxie financière et comptable a été respectée, elles seront payées.

La Région Guadeloupe accompagnera les entreprises guadeloupéennes dans leur développement et la création d'emplois à travers la commande publique, le respect strict des délais de paiement mais aussi à travers la mise en place d'outils leur permettant de pérenniser leur activité.

Pérenniser les entreprises existantes mais également faire émerger de nouvelles entreprises. Nous avons d'ores et déjà accompagné une vingtaine de jeunes entrepreneurs par le biais de Guadeloupe Initiative et nous poursuivrons cet effort.

Je réaffirme notre volonté de respecter les engagements qui allaient dans le sens du développement de notre pays, comme la mise aux normes des établissements scolaires et la reconstruction du lycée de Baimbridge.

Il s'agit cependant de tenir compte de la réalité de notre situation financière et de revoir les montages financiers et les calendriers de réalisation. Je l'ai dit, le chantier du lycée fait partie de nos priorités. Mais la bonne gestion de nos moyens impose désormais une hiérarchisation des priorités dans l'intérêt des entreprises qui réclament la reprise des chantiers.

Pour la reconstruction du lycée Baimbridge, nous travaillons à sécuriser la première tranche des travaux ; soit plus de 90 millions d'euros.

Car notre objectif est de faire correspondre nos actes avec nos engagements et aussi de pouvoir payer dans le délai légal toutes les entreprises.

Toutefois et en dépit de nos contraintes budgétaires, nous avons tenu les engagements de Ravine Chaude au Lamentin, de Terre de Bas. La Région fut aux côtés des collectivités de Pointe-à-Pitre et des Abymes dans le cadre de leurs rénovations urbaines...

Parce que L'emploi et la formation sont deux sujets sensibles, Nous avons relevé le chantier du plan gouvernemental des 500 000 formations avec plus de 8 000 formations offertes dès cette année aux jeunes guadeloupéens.

Je tiens à saluer l'investissement de notre collègue Jennifer Linon. C'est un chantier énorme auquel nous sommes attaqués dès notre arrivée et pour lequel la priorité est de donner enfin une direction claire à la politique en matière de formation.

Il faut pour cela identifier avec tous les acteurs les conditions d'un fonctionnement rationnel. J'entends aborder ces questions avec sérieux et réalisme.

Nous accompagnons par ailleurs plusieurs dispositifs d'insertion qui ont fait la preuve de leur efficacité.

Guadeloupe Formation doit prendre toute sa place dans ce dispositif.

Toujours pour démontrer notre attachement à notre jeunesse et à l'apprentissage. Le sauvetage du Centre Jean Belloc illustre notre volonté de préserver les outils qui contribuent à réduire les fractures sociales en redonnant leurs chances aux publics les plus éloignés de l'emploi.

La question du logement social doit également être traitée. Je me suis employé en tant que parlementaire à plaider pour une approche plus fluide de la question du financement.

Les entreprises et les opérateurs ont toujours trouvé en moi le porte-parole de leurs doléances et j'ai œuvré non sans mal pour qu'enfin la question des agréments liés à la défiscalisation du logement social soit réglée. C'est une bouée de sauvetage pour les entreprises du BTP.

Parmi mes sujets de satisfaction, la gestion des tarifs révisés de l'octroi de mer qui sera finalisé demain en plénière. La complexité du dossier de l'octroi de mer qui sera traité demain. Les attentes des entreprises et des communes car c'est pour elles une ressource essentielle, ont obligé à une mobilisation exceptionnelle des élus, des services de la collectivité mais aussi des représentants des entreprises.

Le travail effectué nous permet aujourd'hui de disposer d'un document fiable, issu d'une vraie concertation et respectant les dispositions européennes. C'est un résultat que nous devons à l'investissement sans faille.

Je tiens à féliciter mes collègues pour la qualité du document rédigé dans un délai record. Cependant la collectivité régionale veillera à la pérennité de cet outil dans le cadre des négociations avec l'État et l'Europe.

En effet, et je me tourne vers Marie-Luce Penchard un autre dossier sensible nous attend. Celui du Régime général d'exemption par catégorie (RGEC).

La collectivité régionale intègre avec force que l'agriculture au sens large, contribue à la richesse de notre territoire et ouvre les horizons d'une production locale diversifiée ayant en perspective le développement durable et l'économie circulaire.

Au-delà des engagements il s'agit dès à présent de confier enfin à ceux qui savent, aux acteurs tant de l'agriculture que de l'agro-industrie la mission de porter la stratégie commune.

Nous entendons, les organisations professionnelles et la chambre consulaire. L'efficacité de nos interventions ne se conçoit pas en effet sans une vraie prise en compte des besoins des filières, de leurs devenir et l'orchestration indispensable de mesures d'accompagnement qu'elles soient régionales, nationales ou européennes par une chambre d'agriculture restaurée dans ses compétences et missions. Faire progresser la production locale, faire de la Guadeloupe un cadre pour l'innovation dans le secteur agricole, c'est optimiser enfin le travail des chercheurs et des professionnels de l'agriculture qui détiennent un savoir-faire exportable chez nos voisins de la Caraïbe. Les rencontres initiées en ce début de mandature avec le monde agricole participent de cette démarche de structuration des relations de la collectivité régionale avec les partenaires que sont les organisations professionnelles, la chambre consulaire, les organismes de recherche et les services de l'État en charge de ce secteur. Les programmations des interventions financières de la région seront guidées par cette volonté partenariale pour Construire une politique agricole ambitieuse.

« Nous importons plus de 80 % de notre alimentation. C'est notre responsabilité à tous d'œuvrer à réduire significativement ce chiffre ! Cela, sans renier nos filières d'exportations nous devons accompagner le développement d'une agriculture performante ».

Très concrètement cela s'est traduit par le versement d'une aide pour les agriculteurs touchés par le Citrus greening.

Le plan "Cap 100 000 tonnes de bananes" auquel la région donne tout son appui illustre la vigueur de notre engagement auprès de la filière, tout comme le futur marché d'intérêt régional, véritable outil de promotion de la production locale.

Le ministre de l'agriculture Stéphane le Foll dans un récent courrier nous assure de son soutien pour l'aboutissement de ce dossier crucial pour la Guadeloupe.

Je tiens à préciser que cette volonté n'est en rien incompatible avec notre souci de favoriser la diversification agricole. Ces deux objectifs peuvent être menés de front.

La Région Guadeloupe, se veut garante, aux côtés des agriculteurs, de la cohérence et de la soutenabilité de la production agricole.

Je voudrais revenir sur la méthode qui nous anime et qui est aujourd'hui à l'œuvre.

La conduite commune et concertée de l'action publique des deux collectivités dans l'intérêt bien compris des Guadeloupéens demeure ma ligne de conduite pour toutes les missions partagées avec la collectivité départementale. La situation

sociale de la Guadeloupe impose une mise en cohérence de tous les moyens disponibles. Aussi la région se place en soutien sans faille auprès du département pour la mise en place de la politique publique en faveur des jeunes, à travers le plan départemental d'insertion et le plan régional de la formation.

La collectivité régionale prend toute sa part dans la dynamique de création d'une gouvernance unique pour la ressource en eau consciente que l'enjeu est capital et surtout que les moyens financiers, ne pourront être mobilisés sans la participation de tous les acteurs publics qui devront s'engager dans la mobilisation.

L'intérêt général doit primer sur les clivages partisans et la gestion de la production, tout comme la réfection des réseaux doivent faire l'objet d'une mise à plat pour garantir un service de qualité aux usagers.

Je suis à l'initiative pour la recherche des solutions communes et des partenaires efficaces pour conduire les chantiers librement concertés.

Cette approche partenariale vaut également pour la question du transport. L'offre n'est toujours pas à la hauteur des besoins de la population. Une réorganisation générale impose la mise en cohérence des schémas existants qui intègre tous les types de transports.

La clarification des modes de gestion doit garantir à la fois des équilibres budgétaires pour les opérateurs, transporteurs et, groupements et syndicats, mais aussi offrir un cadre juridique et financier lisible par tous.

C'est la condition pour que nous puissions mobiliser les concours financiers européens indispensables pour la construction d'un schéma territorial de transport moderne et efficace.

Le Fonds européen pour les investissements stratégiques que j'ai sollicité tout récemment devrait nous permettre de trouver les moyens qui nous manquent pour conduire de grands chantiers comme le transport, et les réseaux.

Enfin la question récurrente du traitement des déchets.

Elle doit être abordée avec la même stratégie d'optimisation des moyens disponibles de tous les acteurs publics. Ceci en veillant avant tout à préserver les intérêts de la Guadeloupe et à ne pas créer de nouvelles sources de déficit qui seraient supportés à terme par les contribuables.

En concertation avec le département, nous tiendrons ce jeudi, ici même, une réunion avec les présidents des communautés d'agglomérations et de communes.



Notre engagement c'est de faire progresser la Guadeloupe.

Il nous faut être à la hauteur de la confiance que les Guadeloupéens nous ont témoignée.

Nous commençons à enregistrer les premiers résultats. Pour l'heure ils sont positifs mais il nous faut continuer et persévérer au service de notre Guadeloupe.

Mais ce que je voudrais surtout dire, avec la meilleure volonté du monde, nous ne pourrons rien accomplir seuls. Nous avons donc besoin de toutes les volontés, de toutes les compétences.

Nous savons que la Guadeloupe c'est l'affaire de tous les Guadeloupéens.

Mais qu'il s'agisse d'élus ou de fonctionnaires présents au sein de cet hémicycle je sais qu'il y a suffisamment de talents pour parvenir à redresser la situation.

Ary Chalus
Président du Conseil régional